

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 21 AVRIL 2017 - 18 HEURES 15

Présents : T. Péronne – A. Peyle – P. Riot - P. Lansade - A. Bertrand - A. Le Guern - J. Legay - Yvonne PEYMAUD - P. Haury - S. De Royer-Dupré

Absents excusés : F. Martin (Pouvoir à Philippe RIOT)

Le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni ce jour.

Début de la séance à 18H30

Appel nominal des conseillers et Désignation d'un secrétaire de séance	Annie LE GUERN & Sylvain DE ROYER
Approbation PV dernière réunion	Après lecture, le Conseil Municipal signe le procès-verbal de la dernière séance, ainsi que la feuille des présents de la séance du dernier conseil.
<u>RAPPORT DU MAIRE</u>	<ol style="list-style-type: none">1 Rappel de la charte éthique des élus.2 Demande de quatre délibérations supplémentaires non inscrites dans l'ordre du jour.3 Rappel du positionnement du budget communal 2016 par rapport à la moyenne départementale.4 Isabelle DUMONT a une prolongation maladie jusqu'à la fin juin et Isabel RIOT, jusqu'au 17 mai. Pour assurer le secrétariat de la mairie, trois personnes ont présenté leur candidature. Une décision sera prise sous quelques jours.5 Pour le « hameau de gîtes » la candidature du poste est lancée. Le recrutement fera partie intégrante de l'équipe des agents municipaux. La tâche de ce poste constitue à accueillir les clients, gérer l'état des lieux, faire le ménage, entretenir l'espace et assurer le service extérieur de la commune. La gestion financière et commerciale des gîtes sera assurée par l'office de tourisme de Bénévent-l'Abbaye. Des CV ont été reçus pour ce poste et sont en cours d'analyse.
<u>DELIBERATIONS</u>	
<u>GARAGE DU TURSAUD-BAIL COMMERCIAL</u> N° D2017-04_013	<p>Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le GARAGE DU TURSAUD va être repris par la SAS ATELIER DU THAURION et qu'il est donc nécessaire de faire établir un bail commercial et de fixer le montant du loyer.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;</p> <ul style="list-style-type: none">• AUTORISE son Maire ou son 1^{er} Adjoint à signer avec le gérant de la SAS ATELIER DU THAURION, un bail commercial établi par la SCP CERCLIER – BODEAU sis 1 rue Sylvain Grateyrolles – 23000 GUERET d'une durée de 9 ans à compter du 15 mai 2017• FIXE le montant du loyer à 400.00 € mensuels pour l'année 2017.• FIXE le dépôt de garantie à 400.00 €

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

**APPROBATION DES COMPTES DE
GESTION DRESSES PAR MME JOSIANE
PELLETIER, RECEVEUR**

N° D2017-04_014

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. En application des dispositions des articles L1612-12 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui doit être voté préalablement au compte administratif sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

Le Conseil Municipal, avant s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE LE COMPTE DE GESTION de la Trésorière municipale pour l'exercice 2016**
- **Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

**APPROBATION DES COMPTES
ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2016**

N° D2017-04_015

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	09
Représentés	01
Votants	10
Exprimés	10
OUI	10
NON	00

Budget Principal de la Commune

Sous la présidence de M. PEYLE Alain adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2016 qui s'établit ainsi

Fonctionnement

Dépenses	602 378.45 €
Recettes	1 095 564.55 €
Excédent de clôture :	493 186.10 €

Investissement

Dépenses	123 832.40 €
Recettes	62 845.52€
Déficit de clôture :	60 986.88 €

Restes à réaliser :	23 250.00 €
Besoin de financement :	60 986.88 €

Hors de la présence de M. PERONNE, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 du budget communal.

***** Budget section de Chauverne**

Sous la présidence de M. PEYLE Alain adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif de la section de Chauverne-Neyre 2016 qui s'établit ainsi

Fonctionnement	
Dépenses.....	87 285.34 €
Recettes.....	141 200.00 €
Excédent de clôture :	53 914.66 €
Investissement	
Dépenses.....	143 388.20 €
Recettes.....	239 749.13 €
Excédent de clôture :	96 360.93 €
Restes à réaliser :	0 €
Besoin de financement :	0 €
Hors de la présence de M.PERONNE, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget de la section de Chauverne-Neyre.	
*** Budget de la section de Malmouche	
Sous la présidence de M. PEYLE Alain adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2016 de la section de Malmouche qui s'établit ainsi	
Fonctionnement	
Dépenses.....	7 821.60 €
Recettes.....	67 416.04 €
Excédent de clôture :	59 594.44 €
Investissement	
Dépenses.....	0 €
Recettes.....	2 174.36 €
Excédent de clôture :	2 174.36 €
Restes à réaliser :	0 €
Besoin de financement :	0 €
Hors de la présence de M.PERONNE, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget de la section de Malmouche.	
*** Budget du service d'assainissement	
Sous la présidence de M. PEYLE Alain adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2016 du service d'assainissement qui s'établit ainsi	
Fonctionnement	
Dépenses.....	19 143.27 €
Recettes.....	36 001.05 €
Excédent de clôture :	16 857.78 €
Investissement	
Dépenses.....	13 411.76 €
Recettes.....	12 783.54 €
Déficit de clôture :	628.22 €

	<p>Restes à réaliser : 0 €</p> <p>Besoin de financement : 0 €</p> <p>Hors de la présence de M.PERONNE, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget du service d'assainissement.</p> <p style="text-align: center;">*** Budget du C.C.A.S.</p> <p>Sous la présidence de M. PEYLE Alain adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2016 du C.C.A.S qui s'établit ainsi</p> <p>Fonctionnement</p> <p>Dépenses..... 2 457.35 €</p> <p>Recettes..... 2 294.92 €</p> <p>Excédent de clôture : 1 542.65 €</p> <p>Hors de la présence de M.PERONNE, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 du budget du service d'assainissement.</p>																				
<p style="text-align: center;"><u>DELIBERATION PORTANT AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 BUDGET PRINCIPAL</u></p> <p style="text-align: center;">N° D2017-04_015/01</p> <table border="1" data-bbox="250 890 741 1145"> <tr> <td>Membres du Conseil Municipal</td> <td style="text-align: center;">11</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Représentés</td> <td style="text-align: center;">01</td> </tr> <tr> <td>Votants</td> <td style="text-align: center;">11</td> </tr> <tr> <td>Exprimés</td> <td style="text-align: center;">11</td> </tr> <tr> <td>OUI</td> <td style="text-align: center;">11</td> </tr> <tr> <td>NON</td> <td style="text-align: center;">00</td> </tr> </table>	Membres du Conseil Municipal	11	Présents	10	Représentés	01	Votants	11	Exprimés	11	OUI	11	NON	00	<p>Le Conseil Municipal après avoir approuvé le compte administratif du budget Principal de l'exercice 2016</p> <p>Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire</p> <p>Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016</p> <p>Constatant que le compte administratif fait apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un excédent de fonctionnement de 493 186.10 € • Un déficit d'investissement de 37 736.88 € • Un déficit des restes à réaliser de 23 250.00 € <p>⇒ Soit un besoin de financement de 60 986.88 €</p> <p><u>DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 comme suit :</u></p> <table data-bbox="819 1018 1803 1114"> <tr> <td>AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)</td> <td style="text-align: right;">60 986.88 €</td> </tr> <tr> <td>RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)</td> <td style="text-align: right;">432 199.22 €</td> </tr> <tr> <td>RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)</td> <td style="text-align: right;">- 37 736.88 €</td> </tr> </table> <p>Approuvé à l'unanimité</p>	AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	60 986.88 €	RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	432 199.22 €	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	- 37 736.88 €
Membres du Conseil Municipal	11																				
Présents	10																				
Représentés	01																				
Votants	11																				
Exprimés	11																				
OUI	11																				
NON	00																				
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	60 986.88 €																				
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	432 199.22 €																				
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	- 37 736.88 €																				
<p style="text-align: center;"><u>DELIBERATION PORTANT AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 SECTION CHAUVERNE</u></p> <p style="text-align: center;">N° D2017-04_015/02</p>	<p>Le Conseil Municipal après avoir approuvé le compte administratif du budget Principal de l'exercice 2016</p> <p>Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire</p> <p>Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016</p> <p>Constatant que le compte administratif fait apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un excédent de fonctionnement de 53 914.66 € • Un excédent d'investissement de 96 360.93 € • Un déficit des restes à réaliser de 0 € 																				

<table border="1"> <tr><td>Membres du Conseil Municipal</td><td>11</td></tr> <tr><td>Présents</td><td>10</td></tr> <tr><td>Représentés</td><td>01</td></tr> <tr><td>Votants</td><td>11</td></tr> <tr><td>Exprimés</td><td>11</td></tr> <tr><td>OUI</td><td>11</td></tr> <tr><td>NON</td><td>00</td></tr> </table>	Membres du Conseil Municipal	11	Présents	10	Représentés	01	Votants	11	Exprimés	11	OUI	11	NON	00	<p>⇒ Soit un besoin de financement de 0 €</p> <p>DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 comme suit :</p> <table> <tr><td>AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)</td><td>0 €</td></tr> <tr><td>RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)</td><td>53 914.66 €</td></tr> <tr><td>RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)</td><td>96 360.93 €</td></tr> </table> <p>Approuvé à l'unanimité</p>	AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0 €	RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	53 914.66 €	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	96 360.93 €
Membres du Conseil Municipal	11																				
Présents	10																				
Représentés	01																				
Votants	11																				
Exprimés	11																				
OUI	11																				
NON	00																				
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0 €																				
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	53 914.66 €																				
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	96 360.93 €																				
<p><u>DELIBERATION PORTANT AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 SECTION MALMOUCHE</u></p> <p>N° D2017-04_015/03</p> <table border="1"> <tr><td>Membres du Conseil Municipal</td><td>11</td></tr> <tr><td>Présents</td><td>10</td></tr> <tr><td>Représentés</td><td>01</td></tr> <tr><td>Votants</td><td>11</td></tr> <tr><td>Exprimés</td><td>11</td></tr> <tr><td>OUI</td><td>11</td></tr> <tr><td>NON</td><td>00</td></tr> </table>	Membres du Conseil Municipal	11	Présents	10	Représentés	01	Votants	11	Exprimés	11	OUI	11	NON	00	<p>Le Conseil Municipal après avoir approuvé le compte administratif du budget Principal de l'exercice 2016</p> <p>Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 Constatant que le compte administratif fait apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un excédent de fonctionnement de 59 594.49 € • Un excédent d'investissement de 2 174.36 € • Un déficit des restes à réaliser de 0 € <p>⇒ Soit un besoin de financement de 0 €</p> <p>DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 comme suit :</p> <table> <tr><td>AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)</td><td>0 €</td></tr> <tr><td>RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)</td><td>59 594.44 €</td></tr> <tr><td>RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)</td><td>2 174.36 €</td></tr> </table> <p>Approuvé à l'unanimité</p>	AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0 €	RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	59 594.44 €	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	2 174.36 €
Membres du Conseil Municipal	11																				
Présents	10																				
Représentés	01																				
Votants	11																				
Exprimés	11																				
OUI	11																				
NON	00																				
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0 €																				
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	59 594.44 €																				
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	2 174.36 €																				
<p><u>DELIBERATION PORTANT AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 SERVICE ASSAINISSEMENT</u></p> <p>N° D2017-04_015/04</p> <table border="1"> <tr><td>Membres du Conseil Municipal</td><td>11</td></tr> <tr><td>Présents</td><td>10</td></tr> <tr><td>Représentés</td><td>01</td></tr> <tr><td>Votants</td><td>11</td></tr> <tr><td>Exprimés</td><td>11</td></tr> <tr><td>OUI</td><td>11</td></tr> <tr><td>NON</td><td>00</td></tr> </table>	Membres du Conseil Municipal	11	Présents	10	Représentés	01	Votants	11	Exprimés	11	OUI	11	NON	00	<p>Le Conseil Municipal après avoir approuvé le compte administratif du budget Principal de l'exercice 2016</p> <p>Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 Constatant que le compte administratif fait apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un excédent de fonctionnement de 16 857.78 € • Un déficit d'investissement de 628.22 € • Un déficit des restes à réaliser de 0 € <p>⇒ Soit un besoin de financement de 628.22 €</p> <p>DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 comme suit :</p> <table> <tr><td>AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)</td><td>628.22 €</td></tr> <tr><td>RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)</td><td>16 229.56 €</td></tr> <tr><td>RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)</td><td>- 628.22 €</td></tr> </table> <p>Approuvé à l'unanimité</p>	AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	628.22 €	RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	16 229.56 €	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	- 628.22 €
Membres du Conseil Municipal	11																				
Présents	10																				
Représentés	01																				
Votants	11																				
Exprimés	11																				
OUI	11																				
NON	00																				
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	628.22 €																				
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	16 229.56 €																				
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	- 628.22 €																				

**DELIBERATION PORTANT AFFECTATION
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016
CCAS**

N° D2017-04_015/05

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

Le Conseil Municipal après avoir approuvé le compte administratif du budget Principal de l'exercice 2016

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 1 542.65 €

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 comme suit :

RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) 1 542.65 €

Approuvé à l'unanimité


VOTE DES TAUX FISCAUX

N° D2017-04_016

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de l'harmonisation de la fiscalité intercommunale due à la création de la nouvelle Communauté de Communes et la prise en charge par la Commune de la contribution au SDIS qui était auparavant une compétence de l'ancienne Communauté de Communes, il est nécessaire de revoir les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'harmoniser les taux fiscaux 2017 et vote donc les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2017 comme suit :

	2016	 2017
Taxes d'habitation	6.16 %	7.15 %
Taxes foncières (bâti)	11.77 %	12.77 %
Taxes foncières (non bâti)	27.30 %	31.13 %

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'état 1259 pour 2017

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2017**

N° D2017-04_017

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2017, présentés par les associations et examinés par la Commission « Finances » réunie le mardi 11 avril 2017

Les membres de la Commission « Finances » proposent d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

➤ AAPMA (Sté de Pêche) – Chatelus	500 €
➤ C.C.J.A.	50 €
➤ Amicale des Pompiers de Bourgneuf	50 €
➤ A.B.EL.COL.	80 €
➤ G.V.A.	50 €
➤ ART ET NATURE AU THAURION	1.000 €
➤ SAVIGNY TIERS-MONDE	200 €
➤ A.L.C.M (Bibliothèque)	20.000 €

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

➤ LES MOUSSUS DU THAURION	4.000 €
➤ C.A.S.T.E.L.	500 €
➤ UNION DDEN	50 €
➤ Collège BENEVENT (voyage scolaire Allemagne)	240 €
➤ Ecole classe découverte Châtelus - FOL 24	240 €
➤ Ecole classe découverte le Theil – Marcillac 19	240 €
➤ SEPAC (S'EPAnouir en Creuse)	2.800 €
➤ AUBERGE	20.000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'attribuer et de verser une subvention aux associations indiquées ci-dessus pour une somme totale de **50 000.00 €**,

- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2017

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier

DENOMINATION DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

N° D2017-04_018

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la délibération n° DEL 170320-02 de l'Assemblée Délibérante de la Communauté de Communes « Pays Dunois, Pays Sostranien et Bénévent/Grand-Bourg » en date du 20 mars 2017, décidant de remplacer la dénomination provisoire de la Communauté de Communes par l'appellation :

« Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse »

S'agissant d'une décision portant modification des statuts, il rappelle que conformément à l'article L.5211-17 du CGCT, il appartient aux conseils municipaux des communes membres, de se prononcer sur cette décision dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** que la Communauté de Communes soit dénommée « **Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse** » en remplacement du nom provisoire Communauté de Communes « Pays Dunois, Pays Sostranien, Bénévent/Grand-Bourg »

MOTION DENONCANT LA DIMINUTION DES CREDITS D'INVESTISSEMENTS SUR LA CREUSE PAR L'ENEDIS

N° D2017-04_019

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le courrier du SDEC qui dénonce la diminution des crédits d'investissements sur la Creuse depuis le changement de Président du Directoire d'ENEDIS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de prendre la motion suivante :

MOTION

Considérant que le temps de coupure par an et par abonné s'est nettement amélioré ces dernières années pour atteindre 69 minutes en 2015, soit la moyenne nationale,

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

Considérant que cette amélioration est certes consécutive aux travaux réalisés sur la H.T.A. (Haute Tension A soit la moyenne tension) par ENEDIS et sur la B.T. (Basse Tension) par le S.D.E.C., position affirmé et réaffirmé par ENEDIS, mais surtout par l'absence d'incidents climatiques majeurs, givre, neige collante, tempêtes, position affirmée par le Président du S.D.E.C,

Considérant que la tempête ZEUS du 6 mars 2017 a conforté la position du S.D.E.C. et démontré la fragilité des réseaux,

Considérant que plus d'un quart de la population Creusoise s'est trouvée privée d'électricité, dont une partie pendant 5 jours, ce qui démontre aussi l'insuffisance de la FIRE (Force d'Intervention d'Urgence d'ENEDIS) en cas de difficulté majeure,

DENONCE

La diminution des crédits d'investissement (hors installation des compteurs LINKY) sur la Creuse depuis le changement de Président du Directoire d'ENEDIS,

EXIGE

Qu'une analyse portant sur la qualité des réseaux soit rapidement faite pour chaque partie du territoire Creusoise, en lien avec les services du S.D.E.C.,
Qu'un nouveau plan d'enfouissement des réseaux H.T.A. soit développé sur le département, lequel pourrait porter sur une centaine de kilomètres par an pendant cinq ans, afin d'améliorer la sécurisation de la distribution de l'électricité, notamment dans les bourgs qui concentrent une activité économique importante sur leur territoire d'influence.

CONVENTIONS R.T.E.

N° D2017-04_020

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les différentes conventions établies par R.T.E. Réseau de Transport d'Électricité.

En effet des travaux de raccordement souterrain pour la mise en place de la fibre optique ainsi des travaux pour la sécurisation de la ligne Haute Tension vont être effectués sur la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE les différentes conventions telles que présentées,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec cette opération.

EMPRUNT : ACHAT, REFECTION DU HAMEAU DE GITES & RESTRUCTURATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

N° D2017-04_021

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de faire un emprunt pour réaliser différents projets. Tout d'abord financer l'achat du hameau de gîtes et procéder à quelques travaux de réhabilitation mais aussi un besoin de financement pour restructurer l'éclairage public.

Deux établissements bancaires ont été contactés afin d'obtenir une proposition de crédit pour un montant total de 210 000 € sur une période de 20 ans.

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

Cette somme sera répartie comme suit :

Achat des gîtes + frais	120 000.00 €
Réhabilitation des gîtes	30 000.00 €
Restructuration de l'Eclairage Public	60 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE de financer l'achat du hameau de gîtes et leur réhabilitation mais aussi la restructuration de l'Eclairage Public par le biais d'un emprunt pour un montant total de 210 000.00 € sur une période de 20 ans,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec cette opération.

BUDGET PRIMITIF C.C.A.S.

N° D2017-04_022

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

Monsieur le Maire donne les détails du Budget Primitif du C.C.A.S. qui s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	:	4 200.00 €
Recette de Fonctionnement	:	4 200.00 €

Après l'étude de toutes les dépenses et de toutes les recettes chapitre par chapitre, le Conseil Municipal vote le budget qui est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF SECTION DE CHAUVERNE

N° D2017-04_023

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

Monsieur le Maire donne les détails du Budget Primitif de la SECTION DE CHAUVERNE qui s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	:	107 829.32 €
Recette de Fonctionnement	:	107 829.32 €
Dépenses d'Investissement	:	204 190.25 €
Recette d'Investissement	:	204 190.25 €

Après l'étude de toutes les dépenses et de toutes les recettes chapitre par chapitre, le Conseil Municipal vote le budget qui est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF SECTION MALMOUCHE

N° D2017-04_024

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

Monsieur le Maire donne les détails du Budget Primitif de la SECTION DE MALMOUCHE qui s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement : 103 744.44 €
Recette de Fonctionnement : 103 744.44 €

Dépenses d'Investissement : 7 174.36 €
Recette d'Investissement : 7 174.36 €

Après l'étude de toutes les dépenses et de toutes les recettes chapitre par chapitre, le Conseil Municipal vote le budget qui est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT

N° D2017-04_025

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

Monsieur le Maire donne les détails du Budget Primitif de l'ASSAINISSEMENT qui s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement : 38 970.56€
Recette de Fonctionnement : 38 970.56 €

Dépenses d'Investissement : 20 862.63 €
Recette d'Investissement : 20 862.63 €

Après l'étude de toutes les dépenses et de toutes les recettes chapitre par chapitre, le Conseil Municipal vote le budget qui est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

N° D2017-04_026

Membres du Conseil Municipal	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
OUI	11
NON	00

Monsieur le Maire donne les détails du Budget Primitif du BUDGET GENERAL qui s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement : 1 162 137.22 €
Recette de Fonctionnement : 1 162 137.22 €

Dépenses d'Investissement : 707 570.88 €
Recette d'Investissement : 707 570.88 €

Après l'étude de toutes les dépenses et de toutes les recettes chapitre par chapitre, le Conseil Municipal vote le budget qui est adopté à l'unanimité.

<u>Questions diverses</u>	Pas de délibération
Ligne électrique basse tension	Nécessité de faire des travaux de sécurisation dans les hameaux.
L'EPIC	L'EPIC Bénévent-Grand Bourg intègrera le territoire de l'ancienne Communauté de Communes de La Souterraine
Activité pleine nature	Une étude réalisée sur l'activité pleine nature fait ressortir un besoin en investissement sur le territoire communal. DOSSIER A SUIVRE
EVOLIS	La réunion d'information EVOLIS sur la taxe incitative pour le traitement des déchets aura lieu salle Janisson le mercredi 3 mai 2017

La séance est levée à 23 h 10